

COMMUNE DE VALLEIRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de M. Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	27
Nombre de conseillers municipaux présents :	22
Nombre de conseillers municipaux votants :	26
Date de convocation du Conseil Municipal :	19/09/2025

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mme Hélène ANSELME, M. David EXCOFFIER, Mme Virginie LACAS, M. François FAVRE, Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX, M. Pierre HACQUIN, M. Amar AYEB, Adjoint, Mmes Renée RICHARD, Corinne DURAND, M. Michel PIERREL, M. Emmanuel SOGNO, Sébastien BURETTE, Frédéric BARANSKI, Mmes Alexandra DALLIERE, Elisabeth DEAL, M. Jean-Yves LE VEN, Mmes Marie-Noëlle BOURQUIN, Anna FRANCHI, MM. Henri VIDAL, Pascal GRIBOUVAL, Jean FEIREISEN Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : Mme Giovanna VANDONI à M. François FAVRE
Mme Elodie POIRIER à Mme Marie-Noëlle BOURQUIN
Mme Isabelle MERCIER à M. Sébastien BURETTE
M. Alain CHAMOT à Mme Alexandra DALLIERE

ABSENTS : M. Clément VILLEMAGNE

Mme Corinne DURAND est élue secrétaire de séance.

DCM20250925-06

OBJET : ALIENATIONS - Approbation de transactions foncières entre la commune de VALLEIRY et la société SABLIM

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle les termes de la délibération n° DCM20230706-03 du conseil municipal du 6/07/2023 approuvant une convention ayant pour objet de définir les conditions de mise à disposition par le propriétaire d'un terrain d'environ 7020 m² (sept mille vingt mètres carrés) pris dans les parcelles cadastrées section A n°1021, 1022, 1023, 1024, 4933, 4942, 4948, 4935, 4937 sises au lieu-dit Vers le Grand Pré et propriété de la Société SABLIM (figurées en bleu sur le plan joint) en préalable de la transaction foncière en vue de l'acquisition par la commune de ces tenements. Cette procédure était rendue nécessaire notamment pour permettre la réalisation des travaux d'aménagement de la voie verte VIA RHONA.

Ces travaux étant aujourd'hui réalisés, M. le Maire propose de procéder à la transaction foncière correspondante (voir détails dans le tableau ci-dessous et sur le plan de division ci-joint, établi par le cabinet de géomètres-experts HYP-ARC, sis 160, rue Georges de Mestral à ARCHAMPS-74160) convenue au prix de 303.870,66 € TTC après déduction des 5 000,00 € annuels versés en contrepartie de l'occupation du terrain objet de la convention susvisée, et de la somme de

DCM20250925-06

113.764,54 € par compensation de la vente par la commune de VALLEIRY à la société SABLIM des parcelles décrites ci-après.

- Cette transaction consiste en :
- L'acquisition par la commune de Valleiry, après bornage, d'une surface totale 6 773 m² de terrain de la propriété SABLIM,
 - La cession à la société SABLIM de 6 309 m² de terrain appartenant à la commune de Valleiry,
 - Cette transaction est conclue moyennant l'engagement de la Société SABLIM à céder à l'Euro symbolique et à terme à la commune de VALLEIRY l'emprise actuelle du bassin de réserve d'incendie (A6185p) en cas de déplacement de ce dernier sur les parcelles cédées par la commune de VALLEIRY (parcelles ZB31 et ZB33).

Situation ancienne :

N° cadastre	Contenance cadastrale	Propriétaire
ZB 12	98a 60ca	Commune de VALLEIRY Contenance cadastrale totale : 3ha 00a 61ca
ZB 13	1ha 80a 60ca	
A 4934	0a 98ca	
A 4936	7a 33ca	
A 4940	4a 78ca	
A 4941	8a 32ca	
A 1021	71a 95ca	SABLIM Contenance cadastrale totale : 8ha 11a 45ca
A 1022	1ha 31a 88ca	
A 1023	73a 80ca	
A 1024	59a 15ca	
A 4933	62a 65ca	
A 4935	33a 57ca	
A 4937	2ha 08a 37ca	
A 4942	1ha 26a 07ca	
A 4948	44a 01ca	

Situation nouvelle :

N° cadastre	N° nouveau	Contenance cadastrale	Attributaire
ZB 12	ZB 32	66a 58ca	Commune de VALLEIRY
	ZB 31	32a 02ca	SABLIM
ZB 13	ZB 34	1ha 70a 79ca	Commune de VALLEIRY
	ZB 33	9a 81ca	SABLIM
N° cadastre	N° nouveau	Contenance cadastrale	Attributaire
A 1021	A 6182	06a 27ca	Commune de VALLEIRY
	A 6181	65a 68ca	SABLIM
A 1022	A 6184	07a 43ca	Commune de VALLEIRY
	A 6185	18a 66ca	SABLIM
	A 6183	1ha 05a 79ca	SABLIM
A 1023	A 6187	06a 32ca	Commune de VALLEIRY
	A 6188	03a 93ca	SABLIM
	A 6186	63a 55ca	SABLIM
A 1024	A 6190	04a 27ca	Commune de VALLEIRY
	A 6189	54a 88ca	SABLIM
A 4933	A 6174	05a 51ca	Commune de VALLEIRY
	A 6173	57a 14ca	SABLIM
A 4934	A 6176	0a 83ca	SABLIM
	A 6175	0a 15ca	Commune de VALLEIRY
A 4935	A 6177	0a 62ca	Commune de VALLEIRY
	A 6178	32a 95ca	SABLIM
A 4937	A 6180	1a 64ca	Commune de VALLEIRY
	A 6179	2ha 06a 73ca	SABLIM
A 4942	A 6191	0a 02ca	Commune de VALLEIRY
	A 6192	0a 21ca	SABLIM
	A 6193	1ha 25a 84ca	SABLIM
A 4948	A 6194	35a 44ca	Commune de VALLEIRY
	A 6196	0a 20ca	SABLIM
	A 6195	08a 37ca	SABLIM
A 4936	A 4936	07a 33ca	SABLIM
A 4940	A 4940	04a 78ca	SABLIM
A 4941	A 4941	08a 32ca	SABLIM

DÉCISION,

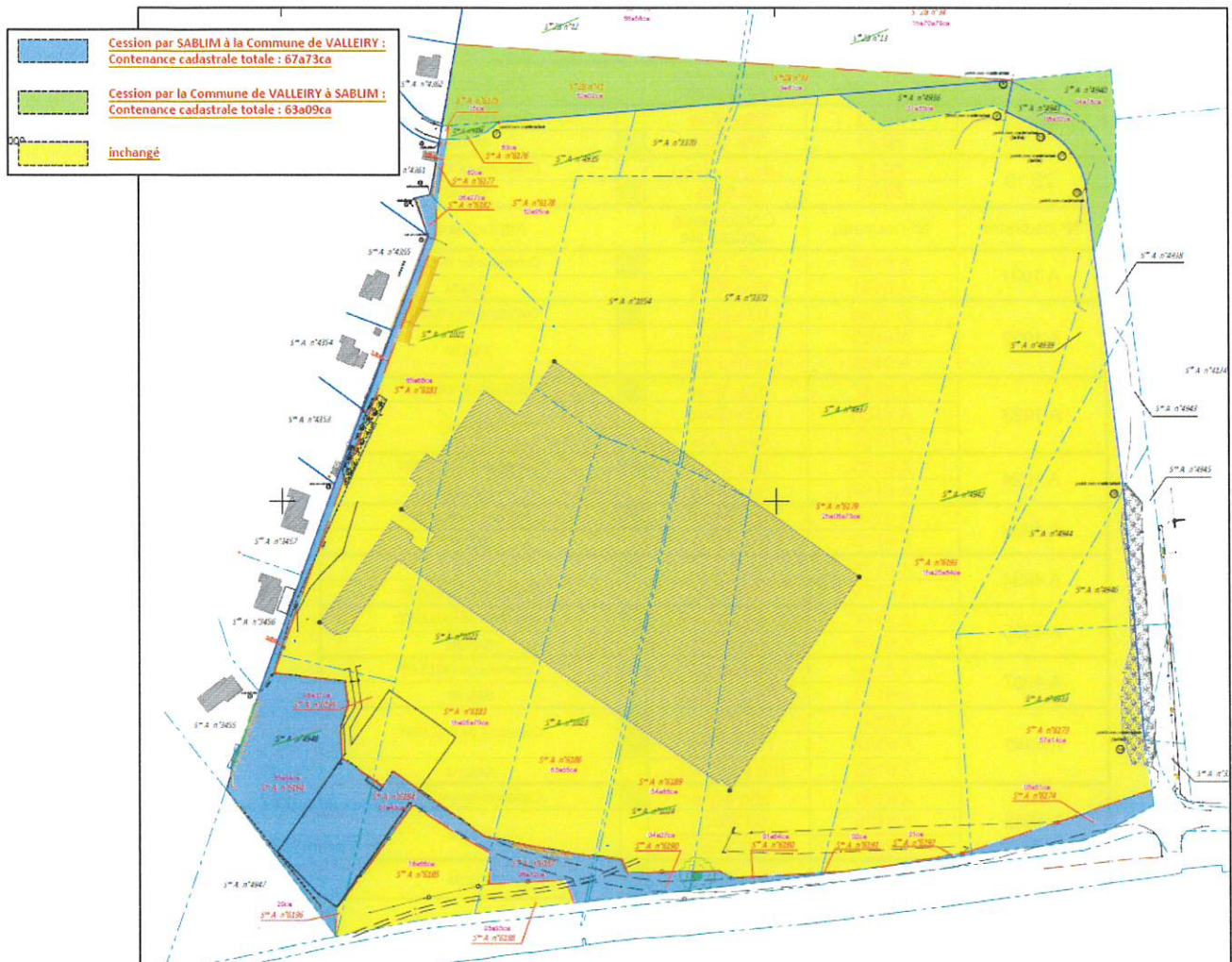
Après exposé et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,**PAR 23 voix POUR et 3 voix CONTRE (P. GRIBOUVAL ; J-Y LE VEN ; H. VIDAL)**

- **AUTORISE** M. le Maire à procéder à la transaction foncière telle que décrite ci-dessus à la société SABLIM, sis Vers le Grand Pré et tels que figurés au plan de division ci-dessous.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les actes notariés à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire à la régularisation foncière de cette transaction.

PLAN DE DIVISION

DCM20250925-06



Fait et délibéré les jours, mois et
 an que dessus et a signé au registre le Maire.
 Pour extrait conforme,
 Le Maire
 Alban MAGNIN



DCM20250925-06

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.